



**Comprendre
les grandeurs
de Marie**

Emile Neubert

Table des matières

Table des matières

COMPRENDRE LES GRANDEURS DE MARIE

1 - MARIE MERE DE DIEU

Ce qu'est la maternité divine

Grandeur de la maternité divine

La maternité divine un privilège d'amour

2 - MARIE, NOTRE MERE

A Nazareth, Marie nous a conçu avec Jésus

A la croix, Marie nous a enfanté dans la douleur

A notre baptême, Marie nous a enfanté à la vie surnaturelle

3 - MARIE, MÉDIATRICE UNIVERSELLE

Marie, associée à l'unique médiation du Christ

Marie corédemptrice

Marie distributrice de toutes les grâces

4 - MISSION APOSTOLIQUE DE MARIE DANS LE MONDE

Jésus a donnée à Sa Mère une mission

Dans cette mission, nous sommes serviteurs,
Marie la généralissime

Marie applique la grâce de la rédemption à chaque âme

5 - LA ROYAUTE DE MARIE

Les raisons qui font que Marie est Reine

Comment Marie exerce-t-elle sa royauté ?

Plus Marie est Reine dans une âme, plus Jésus y est Roi !

6 - L'IMMACULEE CONCEPTION

Marie préservée du péché

Les conséquences glorieuses de l'immaculée conception de Marie

L'Immaculée conception de Marie est un privilège incomparable

7 - LA VIRGINITE DE MARIE

La virginité avant l'enfantement

La virginité dans l'enfantement

La virginité après l'enfantement

Des preuves directes

8 - LA SAINTETE DE MARIE

Nulle tache en Marie

La Comblée de grâce est la Vierge très Sainte

Les vertus de Marie

9 - L'ASSOMPTION

[L'Assomption de la Vierge Marie, un dogme de la foi](#)

[Pourquoi convenait-il que Marie fût glorifiée dans son corps par une résurrection anticipée ?](#)

[Par son Assomption, Marie est davantage notre Mère](#)

COMPRENDRE LES GRANDEURS DE MARIE

Emile Neubert, marianiste dans son livre « Notre Mère »

1 - MARIE MERE DE DIEU

Ce que c'est que la Maternité divine : l'union hypostatique — Marie, Mère de Dieu.

Sublimité de la Maternité divine : la Mère de Dieu et les trois Personnes divines. — La maternité divine et les autres privilèges de Marie. — La Mère de Dieu et le reste de la création.

La Maternité divine un privilège d'amour : Marie aimant Dieu d'un amour unique. — Aimée de Dieu d'un amour unique.

La plus sublime des grandeurs de Marie, c'est sa maternité divine. Sans cette maternité, les autres grandeurs de la Vierge n'existeraient pas ; la Vierge elle-même n'existerait pas, car elle n'a été créée que pour être la Mère de Dieu. La maternité divine explique tout en elle, et sans cette maternité rien en elle ne s'explique.

Ce qu'est la maternité divine

Pour comprendre cette maternité divine, il faut se rendre compte de l'union de l'humanité et de la divinité en Jésus. L'Eglise nous enseigne que Jésus est à la fois Dieu et homme, Dieu parfait et homme parfait. Cependant ce Dieu parfait et cet homme parfait ne font qu'un tout, qu'une seule personne.

L'union naturelle qui peut le mieux nous donner quelque idée de cette union mystérieuse, c'est celle qui existe entre l'âme et le corps dans l'homme. Le corps est matière ; l'âme est esprit. Cependant le corps et l'âme ne font qu'un seul tout, qu'une personne. Aussi les qualités et les actions des deux éléments composants sont-elles attribuées à la personne tout entière. Un homme dit : « Je mange, je marche », bien qu'il semble que ce ne soit que son corps qui prenne de la nourriture ou se déplace. De même il dit : « Je réfléchis, je me sens libre », quoique ce soit son âme et non son corps qui réfléchisse et se sente libre. Ce n'est pas seulement pour simplifier notre langage que nous nous exprimons de la sorte. Nous sommes si intimement convaincus que les deux font réellement un seul tout que nous nous tenons responsables des actions de nos corps aussi bien que des pensées, sentiments et résolutions de nos âmes. Cette sorte d'union s'appelle substantielle ou personnelle — en grec, hypostatique.

Or, entre l'humanité et la divinité en Notre-Seigneur, il existe également une union personnelle ou hypostatique. Ces deux natures ne forment qu'un seul tout, qu'une seule personne, de sorte que les actions de l'une et de l'autre peuvent être attribuées à cette personne. Le même Jésus pouvait dire « Avant qu'Abraham fût, je suis » (Jean, VIII, 58) et, « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » (Matthieu, XXVI, 38).

La personne à laquelle appartiennent toutes les actions du Christ est la personne divine. On peut donc dire en toute réalité que Dieu a prêché, que Dieu a souffert, que Dieu est mort. On peut tout aussi bien dire que Dieu est né, que Dieu est né de Marie : Marie est donc Mère de Dieu.

Si nous ne pouvions pas dire que Marie est mère de Dieu pour avoir donné un corps au Fils de Dieu, nous ne pourrions pas non plus adorer ce corps ; nous ne serions pas rachetés par le sacrifice de ce corps sur la croix ; nous ne serions pas unis à la divinité en recevant ce corps dans l'Eucharistie. Dans tous ces cas, le mystère est le même : c'est le mystère de l'union hypostatique.

Grandeur de la maternité divine

La maternité divine est un privilège si sublime que nulle créature, pas même Marie elle-même, ne peut le comprendre pleinement ; car pour comprendre

dans toute sa plénitude la dignité de la Mère de Dieu, il faudrait comprendre pleinement la dignité de Celui dont elle est la Mère.

Ce privilège place la Vierge dans des relations tout à fait singulières avec les trois Personnes divines.

A l'égard du Fils de Dieu, Marie remplit les fonctions et jouit des droits d'une vraie mère. Elle forme de sa substance la substance de son Fils, elle le nourrit, l'habille, l'élève ; elle lui commande et il lui obéit. Ineffable amour maternel, auquel répond un amour filial plus ineffable encore.

Mère du Fils de Dieu, Marie est l'associée du Père dans la génération du Christ. Elle a un commun Fils avec le Père. Tout comme le Père, elle peut dire de Jésus : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. »

Marie est aussi la fille privilégiée du Père. Sa Fille privilégiée parce qu'il l'a prédestinée à être sa Fille avant toutes les autres créatures, en même temps qu'il décrétait l'Incarnation de son Fils ; — parce qu'il l'a comblée de privilèges uniques et l'a aimée plus que toutes les autres créatures ensemble.

Quant au Saint-Esprit, Marie est son épouse, puisque, selon le texte de l'Évangile et le symbole des apôtres, elle conçut du Saint-Esprit le Fils de Dieu fait homme.

Elle est aussi appelée le temple du Saint-Esprit, car en elle, par suite de son Immaculée Conception et de sa plénitude de grâce, il habita d'une façon toute singulière.

Si, par sa Maternité divine, Marie reçut de la Très Sainte Trinité des privilèges uniques, par cette maternité, elle procura aussi aux trois Personnes divines une gloire nouvelle et unique.

Au Père elle présente, par son Fils, un adorateur digne de lui, et, par suite, des hommages et un amour d'une valeur infinie.

Au Fils, elle a donné cette humanité qui lui permet de réparer pleinement l'honneur du Père outragé par nos péchés, et d'exercer sur les hommes ce charme irrésistible qui fait que parmi les trois Personnes divines, c'est vers lui que vont tout d'abord notre pensée, notre confiance et notre amour.

Au Saint-Esprit, elle offre la possibilité de donner au Fils une nouvelle existence et de faire vivre ce Fils dans l'âme des fidèles.

Ce qui montre encore la grandeur de la Maternité divine, c'est que ce privilège est la raison d'être de tous les autres privilèges de la Vierge : maternité spirituelle, Immaculée Conception, virginité miraculeuse, plénitude de grâce, Assomption, etc. Tous ces privilèges sont si glorieux que chacun

d'eux suffirait pour faire de la Vierge une créature absolument unique.

Enfin, la grandeur de la Maternité divine apparaît par le rang auquel cette dignité élève Marie au-dessus du reste de la création.

Mère de Dieu, elle dépasse d'une hauteur incommensurable toutes les autres créatures, même les plus sublimes. C'est que toutes les autres créatures, anges et hommes, ne sont que les serviteurs de Dieu : Marie et sa Mère.

Le Créateur, il est vrai, a voulu élever ses serviteurs à la dignité d'enfants de Dieu. Mais, si sublime que soit cette dignité, nous ne sommes cependant enfants de Dieu que par adoption : Jésus seul est son Fils par nature. Marie n'est pas Mère adoptive du Fils de Dieu ; elle est sa Mère véritable. De plus, nous pouvons perdre notre adoption divine. Elle ne peut pas plus perdre sa divine maternité que son Fils ne peut perdre son union hypostatique.

Comme l'ont répété les saints, Dieu eût pu créer une terre plus belle, des hommes plus parfaits, des esprits plus merveilleux ; il n'eût pu, parmi les pures créatures, faire quelque chose de plus grand qu'une Mère de Dieu.

La maternité divine un privilège d'amour

La maternité divine, le plus sublime de ses privilèges, est aussi le plus cher à Marie.

Ce n'est pas, sans doute, à cause de l'honneur qui en revient à celle qui ne voulut être que la servante du Seigneur ; ni à cause du seul fait d'avoir donné la vie humaine au Fils de Dieu. Mais parce que cette maternité, telle que Dieu la voulut, est suréminemment un privilège d'amour. Quelles relations sont autant de relations d'amour que celles qui existent entre la mère et son enfant ? De fait, cette Maternité divine permit à Marie d'aimer Dieu d'un amour unique et d'en être aimée d'un amour unique.

Elle l'aima d'un amour unique d'abord à cause des privilèges dont cette maternité fut la source. Examinez tous ces privilèges et vous constaterez que chacun d'eux perfectionnait sa puissance d'aimer. Son Immaculée Conception lui permit d'aimer Dieu dès le premier instant de son existence ; sa virginité la rendit capable de lui vouer un amour sans partage ; sa plénitude de grâce la mit à même de l'aimer de l'amour le plus intense possible. Et ainsi de tous ses autres privilèges.

Ce ne fut pas seulement par son intensité que l'amour de la Mère de Dieu pour son Créateur fut un amour singulier, il le fut tout autant par sa nature spéciale : c'est que précisément ce fut un amour maternel. Seule Marie put aimer Dieu comme son Fils, et son Fils comme son Dieu.

Que, de son côté, Marie fût aimée de Dieu d'un amour unique, ce qui vient d'être dit l'a déjà montré. Les privilèges uniques dont il l'orna parce qu'elle est Mère de Dieu, qu'est-ce sinon les marques d'un amour unique ? Mais plus que les privilèges particuliers, la Maternité divine elle-même est la marque évidente de son singulier amour pour elle. Que Dieu voulût être en toute vérité l'enfant de Marie, recevoir d'elle sa substance et puis tous les soins exigés au cours de son enfance ; dépendre d'elle, lui être soumis, la servir comme un enfant bien né sert sa mère, l'aimer non comme il aime ses anges et les autres serviteurs, mais d'un amour sans égal, d'un vrai amour filial, quelle infinie condescendance d'un amour infini ! Pendant toute l'éternité, ce sera une de nos grandes joies de contempler, sans pouvoir jamais le mesurer pleinement, cet infini amour de Dieu pour celle dont il a voulu être le Fils en toute réalité comme il est en toute réalité le Fils du Père.

Nous allons le voir, cette Mère de Dieu, si sublime qu'elle dépasse toute conception, aimant Dieu et aimée de Dieu d'un amour si unique, est aussi notre Mère. Et c'est parce qu'elle est Mère de Dieu qu'elle est notre Mère. « Dieu devint homme pour que l'homme devînt Dieu », disent les Pères. Et nous pouvons ajouter : « En devenant homme,

Dieu prit une Mère humaine, pour que l'homme eût pour Mère une Mère de Dieu »

2 - MARIE, NOTRE MÈRE

Marie notre vraie mère. — Comment elle nous a donné la vie surnaturelle : A Nazareth, au Calvaire, au baptême. — Marie plus mère que toute autre mère.

Tous les fidèles savent que Marie est leur Mère. Mais beaucoup d'entre eux ont des idées bien incomplètes sur cette maternité. Ils s'imaginent qu'on appelle la Vierge de ce nom ou bien parce qu'elle nous aime d'un amour incomparable : toute mère aime, mais toute personne qui aime n'est pas mère ; ou bien parce qu'elle nourrit nos âmes par la grâce qu'elle nous obtient sans relâche : une simple nourrice n'est pas une mère ; ou encore parce que Jésus, avant de mourir, dit à saint Jean, et en sa personne à chacun de nous : « Voici votre Mère » : si la maternité de Marie dépend de cette parole du Sauveur, elle n'est qu'une maternité adoptive non une maternité réelle.

Pour que Marie soit notre vraie Mère, il faut qu'elle nous ait vraiment donné notre vie surnaturelle. C'est ce qu'elle a fait.

Notre vie surnaturelle, c'est la vie de Jésus en nous. Ma vie, c'est le Christ », dit saint Paul. Marie nous a donné le Christ, et elle nous l'a donné précisément

pour qu'il nous fasse vivre, de sa vie. Elle est donc notre Mère. On peut distinguer trois principaux moments dans la fonction maternelle de Marie : Nazareth, le Calvaire, notre baptême.

A Nazareth, Marie nous a conçu avec Jésus

A Nazareth, elle nous a conçus en concevant Jésus. Elle savait qu'en répondant à Gabriel « oui » ou « non », elle nous donnerait la vie ou nous laisserait dans la mort. Elle dit « oui » pour que nous vivions. En consentant à donner la vie naturelle à Jésus, elle consentait à nous donner la vie surnaturelle. En devenant sa Mère, elle devenait la nôtre. Car dès cette heure, dans les desseins de Dieu et dans ses desseins à elle, nous faisons partie du corps mystique du Christ.

A la croix, Marie nous a enfanté dans la douleur

Sur le Calvaire, Marie nous enfanta. C'est sur le Calvaire que notre rédemption a été achevée et que Jésus nous a mérité, par sa mort, la grâce de vivre sa vie.

Mais c'est en union avec Marie que le Christ accomplit cette œuvre. Elle l'avait conçu comme victime ; elle l'avait nourri et élevé en vue du sacrifice ; au moment suprême, elle l'offrit au Père pour notre salut. Et celle qui, toujours Vierge, ne connut que la joie dans la naissance de son

Premier-né, nous enfanta dans la douleur et dans l'angoisse.

En ce moment se consommait sa maternité à notre égard. Et c'est pour cela qu'à ce moment Jésus voulut proclamer cette maternité en confiant Marie à Jean et Jean à Marie. Sa parole ne créait pas cette maternité, mais elle l'attestait, la confirmait et l'achevait à l'heure la plus solennelle de sa vie, l'heure où sa Mère, devenue pleinement notre Mère, était le mieux à même de comprendre sa mission maternelle.

A notre baptême, Marie nous a enfanté à la vie surnaturelle

Dans notre baptême, Marie nous a donné la vie non plus seulement en droit, comme sur le Calvaire, mais en fait. Nos mères naturelles n'ont mis au monde que des enfants surnaturellement morts. Pour que nous arrivions à la vie, il faut que la grâce sanctifiante nous soit infusée sur les fonts baptismaux.

Cette grâce sanctifiante, c'est Marie qui nous l'a obtenue, elle sans qui nulle grâce n'est jamais donnée — nous le verrons dans la suite. Quand d'« enfants de colère », nous devînmes enfants de Dieu, c'est Marie qui nous enfantait à la vie divine.

Non seulement Marie est vraiment mère par rapport à nous, mais elle l'est plus que toute autre

mère.

Elle l'est plus par la manière dont elle nous a donné la vie. Pour nous enfanter, elle a donné incomparablement plus que nos mères terrestres ; à savoir, d'inénarrables souffrances et la vie de Celui qui lui était infiniment plus cher que sa propre vie.

Elle continue, pendant tout le cours de notre existence, à s'occuper de nous, alors que les mères terrestres ne prennent soin de leurs enfants que jusqu'à l'âge adulte. Toujours nous serons ses « petits enfants » qu'elle enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en nous. Si, par malheur, nous perdons la vie surnaturelle, tout au contraire des mères terrestres qui pleurent, impuissantes, sur le cadavre de leurs enfants, elle peut nous ramener à la vie chaque fois que nous en sommes privés.

Elle nous aime, tout imparfaits et ingrats que nous sommes, d'un amour qui dépasse en intensité et en pureté l'amour de toutes les mères pour leurs enfants. Car elle nous aime de l'amour même dont elle aime Jésus, puisque nous ne faisons qu'un avec lui.

Elle est bien plus mère surtout par la nature de la vie qu'elle nous a donnée. Elle nous a donné non une vie éphémère comme une mère terrestre, mais

une vie sans fin ; non une vie mêlée d'imperfections et d'angoisses, mais une vie incomparablement heureuse ; non une vie créée, mais une participation à la vie incréée, à la vie même de Dieu. Quelle maternité humaine pourrait entrer en comparaison avec une telle maternité ?

3 - MARIE, MÉDIATRICE UNIVERSELLE

Ce que c'est qu'un médiateur. — Le Christ notre médiateur. — Marie médiatrice.

Marie Corédemptrice : ce que veut dire ce titre. Marie la « Nouvelle Eve ». — Marie coopérant à notre salut de trois manières. — Utilité de la corédemption mariale.

Marie distributrice de toutes les grâces : ce que signifie ce titre. — Pourquoi Dieu veut que toutes les grâces nous arrivent par elle. — Importance de cette fonction de Marie.

On appelle médiateur celui qui s'interpose entre deux personnes en vue de les unir, qu'il s'agisse d'une réconciliation à faire, par exemple entre deux amis brouillés, ou de faveurs à obtenir, comme lorsque quelqu'un présente à un homme riche la pétition d'un pauvre. Pour remplir sa fonction, le médiateur doit être accepté des deux personnes à unir ; plus il sera proche d'elles, plus sa médiation sera facile.

Dans l'ordre surnaturel, les deux personnes à unir sont Dieu et l'homme, que le péché avait séparés.

L'office du médiateur surnaturel devra être double : d'abord, de mériter à l'humanité en général la grâce du pardon et celle du rétablissement dans la participation à la vie divine ; en second lieu, d'appliquer ces grâces à chaque homme en particulier.

Marie, associée à l'unique médiation du Christ

Jésus, en tant qu'homme, est médiateur parfait entre Dieu et l'homme, étant non seulement proche de Dieu et de l'homme, mais étant hypostatiquement uni à Dieu et constitué par lui chef spirituel du genre humain. Lui seul est un médiateur parfait, parce que seul il pouvait mériter, en toute justice, notre réconciliation avec Dieu et les grâces qu'allait nous donner le Dieu réconcilié.

A côté de Jésus, les fidèles attribuent à Marie une certaine fonction de médiation. Mère de Dieu et Mère des hommes, elle aussi semble indiquée pour servir de lien entre Dieu et les hommes. Mais sa médiation, loin d'enlever quoi que ce soit à celle du Christ, en est au contraire une conséquence et comme un épanouissement : elle s'exerce en union avec le Christ, de qui elle tire toute son efficacité.

Comme celle du Christ, la médiation de Marie est double : avec le Christ, Marie a contribué à nous racheter : d'où son titre de Corédemptrice ; et avec lui, elle obtient toutes les grâces aux hommes : c'est sa fonction de distributrice universelle de la grâce.

Marie corédemptrice

En appelant Marie notre Corédemptrice, c'est-à-dire coopératrice à la Rédemption, on ne veut évidemment pas dire que Marie nous ait rachetés par une action propre et indépendante, mais seulement par son union avec l'action de Jésus. De même un homme remet les péchés, change le pain et le vin en la substance du Christ, et, s'il est thaumaturge, fait des miracles, non par son action personnelle, mais par son union avec le Christ. De l'œuvre de notre rachat, le Christ n'a pas accompli une partie, et Marie une autre : les deux réunis ont accompli toute l'œuvre. Suivant le mot du Pape Pie X, ce que le Christ nous a mérité en stricte justice, cela même Marie nous l'a mérité aussi, mais à un titre inférieur.

Les Pères appellent souvent Marie la « nouvelle Eve » comme saint Paul avait appelé le Christ le « nouvel Adam », pour marquer que son rôle dans notre rédemption fut analogue à celui qu'a joué, dans notre perte, la première Eve à côté du premier

Adam. Par une sorte de « revanche », Dieu a voulu modeler notre salut sur notre ruine. Si l'Écriture a pu dire : « Par la femme, le péché a commencé et par elle nous mourons tous », on peut dire tout aussi bien : « Par la femme, la délivrance du péché a commencé et par elle nous vivons tous. »

Ce rôle de Marie se présente sous un triple aspect dans le consentement de la Vierge à la proposition divine au moment de l'Annonciation ; dans l'union de ses dispositions avec les dispositions du Rédempteur, et dans l'union de ses souffrances avec les souffrances du Rédempteur.

Dans la scène de l'Annonciation, nous voyons l'ange Gabriel proposer à Marie, au nom de Dieu, de devenir la Mère du Sauveur. Si elle consent à l'offre divine, elle consent à coopérer à notre rédemption. Elle donne son consentement, et devient ainsi cause de notre salut, collaboratrice du Christ dans l'œuvre de notre rachat, et donc Corédemptrice. Elle mériterait ce titre même si elle avait quitté cette terre dès la naissance de son Fils. Mais elle devait le mériter pour des raisons plus immédiates.

D'abord, par sa parfaite participation aux intentions du Rédempteur. L'âme de Marie était en tout conforme à celle de Jésus. Ses pensées, ses sentiments, ses volontés surtout étaient les pensées, les sentiments, les volontés de Jésus. Et

comme Jésus ne voulait qu'une chose, l'accomplissement de l'œuvre pour laquelle le Père l'avait envoyé en ce monde, c'est-à-dire notre Rédemption, Marie aussi n'avait qu'un but : être unie avec lui en vue de cette même Rédemption. Que de fois depuis la scène de l'Annonciation elle a dû répéter son mot à Gabriel : « Fiat ! qu'il me soit fait selon la volonté de Dieu ! » Elle dut le répéter en particulier sur le Calvaire, quand elle consentit à l'immolation de la divine Victime.

Marie mérita son titre de Corédemptrice surtout par son union avec le Christ dans le sacrifice rédempteur. Le Christ nous a rachetés surtout par ses souffrances et sa mort. Or, à côté de l'Homme des douleurs, nous voyons la Mère des douleurs. Après Jésus, nul n'a souffert comme Marie, nul ne comprendra jamais l'immensité et la profondeur des souffrances de Marie. Mais toutes les douleurs de la Vierge que nous connaissons eurent uniquement pour cause le Rédempteur. Les dernières surtout, celles de la Passion, ne furent que les douleurs de son Fils se répercutant dans son cœur maternel. Aussi Pie X déclare : « Par cette union de souffrances et de volonté entre Marie et le Christ, elle mérita très dignement de devenir la réparatrice du genre humain. »

De quelle utilité a bien pu être cette coopération de Marie à notre Rédemption, puisque l'action du

Christ était plus que suffisante pour sauver notre monde, et même une multitude d'autres mondes bien plus coupables que le nôtre ? — D'une utilité analogue à celle de l'effroyable Passion du Christ, alors que le premier acte de Jésus dans sa conception était plus que suffisant pour nous sauver. Sa coopération fut utile non pas tant par rapport à Dieu que par rapport à Marie elle-même et par rapport à nous.

Par rapport à Marie : ce fut pour elle un insigne honneur, et plus encore une immense consolation de pouvoir travailler et souffrir avec son Fils pour l'œuvre même de son Fils, de pouvoir à un tel prix, et avec lui, réparer l'honneur de son Père et sauver les hommes. — De plus, cette coopération était nécessaire à sa Maternité spirituelle, car Marie n'a pu nous donner la vie qu'en nous la méritant avec le Christ. En outre, la corédemption mariale seule explique la distribution de toutes les grâces par la Vierge, sa fonction de Reine des apôtres, de Reine du monde. Par suite aussi, elle seule explique l'influence merveilleuse que Marie ne cesse d'exercer sur les âmes.

Par rapport à nous : la coopération de Marie à la Rédemption fonde notre étroite dépendance par rapport à Marie et notre attitude filiale envers elle. Sans cette coopération, nous pourrions vénérer Marie comme Mère de Dieu ; nous n'aurions pas

vraiment le droit de l'aimer comme notre Mère. Nos relations avec elle constitueraient un culte : elles ne constitueraient pas proprement une piété filiale. C'est faute de comprendre la part prise par Marie dans l'œuvre de notre salut que, chez beaucoup de chrétiens, la dévotion envers elle est si superficielle et si anémique, et, par suite, si peu féconde.

Marie distributrice de toutes les grâces

Que faut-il entendre par cette expression ?

En appelant Marie distributrice de toutes les grâces, on veut dire que, depuis son Assomption, Marie obtient à tous les hommes toutes les grâces sans exception qui leur sont accordées par Dieu.

On ne veut donc pas dire seulement que Marie nous a jadis mérité toutes les grâces en général par son union avec le Christ Rédempteur : il est question des grâces qui sont données une à une par Dieu aux hommes depuis l'Assomption de Marie.

On ne veut pas dire qu'elle touche ces grâces comme des pièces de monnaie, ainsi que pourrait le faire croire le mot distributrice : l'action de Marie dans cette distribution des faveurs divines est avant tout une intercession. En contemplant Dieu, Marie voit en lui nos besoins avec nos prières, et elle lui demande de nous accorder ses faveurs.

On ne veut pas dire non plus que, pour obtenir une grâce quelconque, il faut chaque fois prier la Très Sainte Vierge. Quoiqu'elle donne évidemment avec bien plus de libéralité à ceux qui l'invoquent, elle nous obtient une foule de grâces sans que nous l'en priions. Comme Dieu, qui fait pleuvoir sur les bons et les mauvais Marie obtient des grâces à ceux même qui l'ignorent, même à ceux qui la blasphèment. Parfois, elle préfère que nous nous adressions à d'autres saints plutôt qu'à elle, quand elle veut les honorer particulièrement. Mais alors, c'est encore par son intermédiaire que ces saints nous obtiennent des grâces.

La croyance à la distribution de toutes les grâces par Marie est admise par toute l'Eglise. Tous les fidèles savent que, selon le mot de saint Bernard, « c'est la volonté de Dieu que tout nous vienne par Marie. »

Le Nouveau Testament déjà nous permet de pressentir cette fonction de la Vierge ; il nous laisse voir comment chaque fois que le Christ voulait accorder aux hommes une grâce d'un genre nouveau, il voulait que Marie fût là pour lui servir d'intermédiaire, pour ainsi dire : près d'Elisabeth et de Jean, près des bergers et des Mages, près de Siméon et d'Anne, à Cana, au Calvaire, au Cénacle.

Du reste, puisqu'avec le Christ Rédempteur, elle avait contribué à nous mériter toutes les grâces, n'est-il pas logique qu'avec lui elle contribue à les distribuer toutes ? « Elle avait été à la peine : ne devait-elle pas aussi être à l'honneur ? » Les derniers Papes enseignent très nettement la distribution de toutes les grâces par Marie. « Par cette union de souffrances et de volonté entre Marie et le Christ, dit par exemple Pie X, elle mérita très dignement de devenir la réparatrice du monde perdu, et, à cause de cela, la dispensatrice de tous les dons que Jésus nous a acquis par sa mort et son sang. »

L'importance de la distribution universelle de la grâce par Marie est manifeste, qu'on la considère du point de vue de Jésus, de celui de Marie ou du nôtre.

A Jésus elle procure la joie de pouvoir récompenser celle qui, avec lui, a tant souffert pour les hommes ; la joie aussi de pouvoir forcer, pour ainsi dire, les hommes à se tourner vers sa Mère, à l'honorer, à l'aimer et à l'invoquer, puisqu'il a décidé de ne rien leur accorder si ce n'est pas elle.

Pour Marie, cette fonction est une cause d'ineffable bonheur, celui de donner du bonheur à tout l'univers. Elle est la condition de l'exercice de sa maternité spirituelle — faire vivre de la vie divine

ses enfants en leur procurant la grâce habituelle et toutes les grâces actuelles. Elle est aussi la condition de l'exercice de sa mission apostolique dans le monde, dont il sera question plus loin.

Quant aux hommes, la connaissance de cette prérogative de leur Mère leur fait comprendre l'importance exceptionnelle de la dévotion à Marie parmi toutes les dévotions, et accroît intensément leur confiance en elle.

Si l'on y regarde de près, la fonction de Marie comme médiatrice universelle se confond avec sa fonction de Mère des hommes. Marie est notre Mère parce que, Mère du Christ, elle nous a mérité la vie surnaturelle comme Corédemptrice, et qu'à chacun de nous elle donne cette vie, la nourrit et l'amène à sa plénitude comme Distributrice de toutes les grâces.

4 - MISSION APOSTOLIQUE DE MARIE DANS LE MONDE

Ce qu'on entend par la mission apostolique de Marie. — Preuves de cette mission. — Marie apôtre d'une manière toute singulière.

On appelle apôtre celui qui est envoyé par le Christ pour l'aider dans sa mission, c'est-à-dire pour arracher les hommes à Satan et au péché et les faire vivre de la vie surnaturelle ; en d'autres

termes, celui qui est envoyé pour sanctifier et sauver les âmes.

Jésus a donnée à Sa Mère une mission

Par la mission apostolique de Marie dans le monde, on entend la mission confiée à Marie par son Fils de l'aider jusqu'à la fin des siècles à sanctifier et à sauver toutes les âmes qui viennent en ce monde.

La mission apostolique de Marie diffère donc de celle de tous les autres apôtres, d'abord par son universalité. L'action de n'importe quel autre apôtre est limitée quant à l'espace et au temps : celle de Marie s'étend à tous les temps et à tous les lieux ; elle est universelle comme celle du Christ.

Dans cette mission, nous sommes serviteurs, Marie la généralissime

Elle en diffère tout autant par son rang : c'est une mission de chef ; la leur est une mission de subordonnés. Marie a directement reçu de Dieu la mission de sanctifier et de sauver toutes les âmes ; les autres apôtres travaillent en sous-ordre ; leur apostolat n'est, qu'ils en aient conscience ou non, qu'une participation à l'apostolat de Marie. Elle est le « généralissime », ils sont, eux, les officiers ou les soldats de l'armée apostolique.

La mission apostolique de Marie est une conséquence immédiate de ses fonctions de Mère,

de Corédemptrice et de Distributrice de toutes les grâces.

Toute mère est le premier apôtre de son enfant. Elle a pour mission de préserver son enfant du péché et de le faire vivre de la vie surnaturelle. Si elle le confie à d'autres éducateurs, ceux-ci ne sont que ses aides : elle reste la première responsable de cette mission.

A plus forte raison Marie est-elle le premier apôtre de ses enfants. Et cela, non seulement parce qu'elle est la plus parfaite des mères, mais surtout parce qu'elle est leur Mère par rapport à la vie surnaturelle. Son œuvre apostolique — arracher les âmes à Satan et au péché et les faire vivre de la vie de Jésus, — c'est précisément ce par quoi elle est Mère ; son apostolat se confond avec sa maternité. Ou elle est le premier apôtre de ses enfants, ou elle n'est pas leur mère. Si donc Dieu a voulu que sa maternité fût, non un vain titre, mais une réalité, il a fallu nécessairement qu'il lui confiât une universelle mission apostolique.

Marie applique la grâce de la rédemption à chaque âme

La rédemption, méritée à tous les hommes en général par le Sauveur et par sa Coopératrice, n'est achevée en fait que lorsque la grâce du rachat est appliquée à chaque âme en particulier. Dieu ayant

fait de Marie notre Corédemptrice universelle, doit aussi lui permettre d'achever son œuvre en appliquant la grâce de la Rédemption à chaque homme individuel ; sans cela, il aurait agi comme cet homme dont il parle dans l'Évangile, qui a commencé à bâtir une tour et n'a pu la terminer. Mais appliquer la grâce de la rédemption à chaque âme, c'est tout l'apostolat.

Ses fonctions de Mère et de Corédemptrice montrent que Marie devait recevoir de Dieu une mission apostolique. Sa fonction de Distributrice de toutes les grâces montre que, de fait, Dieu lui a confié une pareille mission. Nulle démarche apostolique, en effet, n'a d'efficacité sans la grâce. Mais toute grâce vient par Marie.

La vocation d'un homme à l'apostolat est une grâce ; sa fidélité à cette vocation est une grâce ; sa bonne volonté pour exercer l'apostolat auprès de telle âme est une grâce ; le succès de son action auprès de cette âme est une grâce. De même c'est par des grâces successives que l'âme est mise en contact avec l'apôtre ; qu'elle se prête à son action ; qu'elle se laisse convertir ; qu'elle persévère dans le bien. Mais toutes ces grâces sans exception sont venues à l'apôtre et à l'âme convertie ou sanctifiée par la médiation de Marie. En les leur accordant, elle a fait éminemment œuvre d'apostolat.

Ces différentes fonctions de Marie montrent aussi pourquoi on a pu affirmer plus haut que Marie est apôtre à un titre unique par son universalité et par son rang. Par son universalité, parce que Marie est Mère de tous les hommes, Corédemptrice universelle et universelle Distributrice de la grâce. Par son rang, sa mission étant une mission de chef et celle des autres apôtres une mission de subordonnés : c'est qu'elle seule est Mère des âmes ; les autres apôtres ne sont que ses aides dans l'éducation de ses enfants. Elle seule est coopératrice avec le Christ dans l'œuvre de la Rédemption en général, et donc seule elle a mission d'achever cette œuvre en appliquant la grâce à chaque âme individuelle; les autres ne font que l'assister dans cette mission. Seule elle est distributrice de toutes les grâces, et donc c'est d'elle que dépendent tous les autres apôtres pour l'efficacité de leur apostolat.

5 - LA ROYAUTÉ DE MARIE

Marie reine à un double titre. -Sa royauté, une royauté de bonté, de domination, de conquête.

Médiatrice avec le Christ, Marie partage aussi sa royauté sur l'univers.

Elle est Reine pour deux raisons. D'abord, parce qu'elle est Mère du Verbe incarné. Le Christ est Roi

universel en premier lieu parce qu'il a pouvoir sur toutes les créatures de par son union hypostatique.

Les raisons qui font que Marie est Reine

La mère d'un roi est reine ; elle participe à sa souveraineté. Ce principe s'applique d'autant plus à Marie que son Fils n'est pas devenu Roi après avoir été mis au monde ; Marie l'a mis au monde directement pour qu'il fût roi, selon l'annonce de l'ange à la Vierge : « Il règnera à jamais. » En consentant à sa naissance, elle le faisait roi.

Elle est Reine ensuite parce qu'elle est Corédemptrice. « Le Christ règne sur nous, explique le Pape Pie XI dans son encyclique sur la Royauté du Christ, non seulement par droit de nature, mais aussi par droit acquis, à savoir par droit de rédemption. » Marie, coopératrice avec son Fils dans cette œuvre de la Rédemption, a acquis aussi avec lui le droit de régner.

Comment Marie exerce-t-elle sa royauté ?

La royauté de Marie est une royauté de bonté, de domination et de conquête.

Elle est une royauté de bonté. Marie ajoute à la joie des anges et des bienheureux, à la béatitude de l'Eglise triomphante, une nuance de suavité toute maternelle. A l'Eglise souffrante, elle apporte consolation, soulagement, délivrance. A l'Eglise militante, joie, secours, confiance et victoire.

Elle est une royauté de domination. Marie exerce sa domination de Reine sur les intelligences, les cœurs, les volontés et jusque sur les corps de ses sujets. — Sur leurs intelligences, en leur faisant mieux comprendre la doctrine du Christ, surtout sa doctrine relative à la piété envers le Père et à son amour pour les hommes ; sur leurs cœurs, en les attirant par les charmes de son affection maternelle pour les tourner ensuite vers Jésus ; sur leurs volontés, en les inclinant suavement à observer tous les commandements de son Fils, même les plus austères ; sur leurs corps même, en apprenant aux hommes à assujettir leurs membres à la loi de Dieu par la pratique de la tempérance et de la chasteté.

Plus Marie est Reine dans une âme, plus Jésus y est Roi !

Elle, est une royauté de conquête. D'innombrables multitudes d'hommes doivent encore être soumises à la domination du Christ-Roi. Dans ce travail de conquête, Marie a son rôle : c'est sa mission apostolique même. Comme jadis les bergers et les mages, toujours les pécheurs, les hérétiques et les idolâtres trouveront Jésus près de Marie sa Mère. Hâter l'avènement du règne de Marie, c'est hâter l'avènement du règne du Christ.

6 - L'IMMACULEE CONCEPTION

Ce qu'on entend par l'Immaculée Conception. — Comment Marie a pu être conçue sans péché. — Pourquoi il convenait qu'elle fût conçue sans péché. — Conséquences de l'Immaculée Conception. - L'Immaculée Conception, privilège de pureté, d'amour et de triomphe.

L'Immaculée Conception de Marie consiste essentiellement dans son exemption du péché originel. Marie ne fut donc jamais dans cet état de séparation d'avec Dieu dans lequel se trouvent tous les hommes avant leur baptême. Dès le premier moment de son existence, son âme fut ornée de la grâce sanctifiante, qui en faisait l'enfant chérie de Dieu. Ce privilège fut solennellement défini comme dogme de foi par Pie IX, le 8 décembre 1854.

Marie préservée du péché

Si Marie fut préservée du péché originel, ce n'est pas qu'elle n'eût pas besoin de la grâce du Rédempteur. Au contraire, elle en fut préservée précisément en prévision des mérites de son Fils, et elle reçut de lui une grâce de rédemption immensément supérieure à la nôtre ; car cette grâce l'empêcha de tomber dans la boue du péché, tandis que nous sommes seulement retirés de cette boue après y être tombés.

La grande raison qui exigeait l'Immaculée Conception de Marie, c'est sa maternité divine. Il

convenait suprêmement que la Mère de Dieu fût toujours sans aucune tâche.

Si nous pouvions rendre nos mères toutes pures, sûrement nous le ferions. Le Fils de Dieu pouvait se créer une Mère toute pure. Et il ne l'aurait pas fait ?

Il avait même des raisons spéciales pour en agir de la sorte. D'abord, parce que son amour filial est infiniment plus grand que le nôtre. Puis, parce que nous pourrions aimer nos mères et que nos mères pourraient nous aimer si elles n'étaient pas dans l'état de grâce, tandis qu'il n'en eût pas été de même de la Mère de Dieu. Conçue dans le péché, elle eût été dans un état d'inimitié avec son Fils, et celui-ci aurait dû voir d'abord un objet d'aversion dans celle qu'il avait choisie pour sa Mère.

De plus, son Fils est venu comme Sauveur, pour racheter le genre humain. Ne convenait-il pas qu'il rachetât sa Mère d'une façon plus excellente que le reste des hommes, c'est-à-dire en la préservant du péché au lieu de l'en délivrer seulement ?

Mère du Fils de Dieu fait homme, Marie est l'associée du Père dans la génération de ce Fils. Le Père aurait-il pu souffrir de voir son associée souillée du péché, et vivre dans la privation de son amour ? — Elle est sa Fille privilégiée : il a dû la rendre au moins égale à Eve, sa première fille, laquelle fut créée immaculée.

Marie est l'épouse du Saint-Esprit. L'œuvre de l'Esprit-Saint est une œuvre de sanctification. N'était-il pas juste que cet Esprit d'amour sanctifiât l'âme de son Epouse d'une façon plus sublime que les autres âmes, empêchant le péché d'y entrer au lieu seulement de l'en chasser ?

Les conséquences glorieuses de l'immaculée conception de Marie

Si l'Immaculée Conception de Marie consiste essentiellement dans l'absence du péché originel et la possession de la grâce sanctifiante dès le premier instant de son existence, il s'en faut qu'à ce moment son âme fût seulement ce qu'est l'âme d'un petit baptisé. L'Immaculée Conception entraîne pour Marie des conséquences très glorieuses.

D'abord sa grâce originelle fut d'une telle plénitude qu'elle dépasse toute conception, comme nous le dirons plus loin.

Puis, avec cette grâce initiale furent accordées à Marie une foule d'autres faveurs célestes. Ce furent les principaux dons gratuits accordés au premier homme pour perfectionner sa nature, et qui ne nous sont pas rendus avec la grâce du baptême. En Marie, il n'y a pas de ces « blessures », suite du péché originel, dont nous souffrons tous. En elle, pas de concupiscence de la chair ; pas d'ignorance

morale ou religieuse qui eût été un désordre ; pas de déséquilibre dans l'amour ; pas de faiblesse, d'hésitation ou de déviation dans la volonté ; pas de maladies ou d'infirmités proprement dites.

Cependant, elle pouvait souffrir et elle voulait souffrir à l'exemple de son Fils. Mais ses souffrances furent des souffrances d'amour ; d'amour, pour son Fils, qui voulut nous racheter par ses douleurs ; d'amour aussi pour nous, dont elle voulut être, à côté de lui, l'universelle corédemptrice.

Elle devait mourir comme lui. Mais sa mort fut, non une lutte, une agonie, elle fut une extase d'amour ; non une expiation pour le péché, mais un acte de conformité avec Jésus.

Ces conséquences de l'Immaculée Conception sont universellement admises parmi les catholiques. Une autre conséquence, moins nettement affirmée quoique assez généralement reçue, c'est l'usage de la raison dès le premier moment de son existence. Ainsi la Vierge put, dès ce moment, connaître son Créateur et Père et répondre à l'amour de Dieu de toute l'ardeur du sien.

L'Immaculée conception de Marie est un privilège incomparable

Elle est d'abord un mystère de pureté unique : unique à cause de la dérogation que ce mystère

suppose à une loi universelle ; unique à cause des conséquences qui en découlent ; unique à cause de la dignité — la maternité divine — à laquelle elle est une préparation.

Mystère de pureté, l'Immaculée Conception est aussi un mystère d'amour. Quelle joie pour Marie de n'avoir jamais été, même un seul instant, dans l'état d'inimitié avec Dieu ! Immaculée, elle se sent la fille bien-aimée du Père, elle embrasse son Fils, elle s'unit au Saint-Esprit, avec une simplicité, une confiance et une délicatesse d'amour qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'en elle seule, il ne peut y avoir le souvenir d'un moment où pareille attitude n'eût pas été permise.

Nous partageons cette joie de l'Immaculée. Nous tressaillons à la pensée qu'une créature humaine a entièrement échappé aux atteintes de Satan ; que, née d'une race universellement souillée, elle est plus pure et plus brillante que le plus sublime des anges, et que cette créature est notre Mère ! Aussi le peuple chrétien célèbre-t-il avec une joie toute particulière la fête de l'Immaculée Conception.

Enfin, l'Immaculée Conception est un mystère de triomphe. Mystère de triomphe sur Satan, l'auteur de tout mal, qui, sous le talon de Marie, subit la première défaite complète et irréparable. Mystère de triomphe parmi les hommes le jour de sa

proclamation solennelle en 1854 malgré tant d'obstacles ; mystère de triomphe pour tous les temps, car, cette première victoire de Marie sur le serpent infernal symbolise et annonce toute la série des victoires ininterrompues que la Vierge Immaculée doit remporter sur lui : jusqu'au dernier jour, par sa postérité — par Jésus et par nous — elle lui écrasera la tête.

7 - LA VIRGINITÉ DE MARIE

Virginité avant l'enfantement. — Ses raisons. - Virginité dans l'enfantement. — Virginité après l'enfantement.

« Béni soit le nom de Marie Vierge et Mère ! » Ces deux titres de Marie ont toujours frappé particulièrement l'esprit des fidèles : elle est la Mère de Dieu et des hommes ; elle est la Vierge des vierges.

On distingue généralement trois moments dans la virginité de Marie : la virginité avant l'enfantement, dans l'enfantement et après l'enfantement de Jésus.

La virginité avant l'enfantement

La virginité avant l'enfantement, c'est-à-dire dans la conception de Jésus, est racontée dans l'Évangile. Vierge au moment de la venue de Gabriel, Marie demeura vierge en devenant la Mère du Christ, car elle conçut par un miracle du Saint-Esprit à qui «

rien n'est impossible ». Saint Joseph ne fut que le gardien providentiel et le témoin de sa virginité.

Il convenait, en effet, que la Mère du Christ conçût son Fils virginalelement.

D'abord, à cause de la divinité de ce Fils. Croyants et incroyants ont toujours senti instinctivement qu'un homme-Dieu ne saurait naître comme un homme ordinaire. Les Pères de l'Eglise répètent à l'envi : « Dieu ne pouvait naître que d'une vierge, et d'une vierge ne pouvait naître qu'un Dieu. »

La perfection de Marie réclamait également ce privilège. Celui qui se plaît au milieu des vierges, pouvait-il exclure de cette compagnie d'élite cette Mère qu'il aimait plus que toutes les vierges réunies ?

Enfin, la virginité de Marie est comme une exigence de sa maternité spirituelle. Mère des hommes, Marie doit être capable de secourir ses enfants dans tous leurs besoins et dangers. De tous les dangers qui les menacent, le plus fatal pour la majorité d'entre eux, ce sont les tentations impures. Or, c'est un fait d'expérience, le souvenir de notre Mère virginale nous fait, immédiatement prendre confiance au milieu de nos tentations, souvent même suffit pour les faire disparaître.

La virginité dans l'enfantement

Comme Marie conçut son Fils d'une façon toute pure, d'une façon toute pure aussi elle le mit au monde, et n'ayant pas connu la faute d'Eve, elle ne connut pas non plus sa malédiction : elle conçut sans concupiscence et enfanta sans douleur. Le Fils de Dieu, en naissant d'elle, ne brisa pas le sceau de sa virginité, de même que plus tard, il sortit du tombeau sans briser le sceau qui le tenait fermé. C'est ce qu'on entend par la virginité dans l'enfantement.

Ce privilège montre l'infinie délicatesse de Jésus à l'égard de la pureté de sa Mère puisque, par ce miracle, il conservait en elle jusqu'à la perfection matérielle de sa virginité.

La virginité après l'enfantement

Après avoir conçu et enfanté Jésus virginalement, Marie demeura vierge jusqu'à la fin de sa vie, et ne donna jamais le jour à d'autres enfants. C'est la virginité après l'enfantement.

Quelques expressions de l'Écriture Sainte mal comprises semblent, il est vrai, insinuer d'autres enfants à côté de Jésus, Il suffit cependant d'en connaître la valeur exacte pour se rendre compte qu'on n'en peut tirer une pareille conclusion.

Ainsi saint Luc, racontant la naissance de Jésus, s'exprime comme suit : « Marie mit au monde son fils premier-né » (II,7). Mais, dans la loi de Moïse, à

laquelle se réfère l'évangéliste, ce terme désigne simplement le fils né avant tout autre, peu importe que, de fait, un autre fils naisse ou non à la suite de ce premier.

Saint Mathieu fait la remarque que Joseph « ne connut pas Marie jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils » (I, 25). Ici encore l'évangéliste veut attirer l'attention sur ce qui arriva avant la naissance de Jésus, à savoir la conception virginale ce qui arriva après reste en dehors de sa perspective.

Ailleurs il est question, à plusieurs reprises, des « frères et des sœurs du Seigneur ». Mais en hébreu, les mots « frère » et « sœur » sont employés très librement pour désigner toutes espèces de proches. C'est ainsi qu'Abraham dit à Lot, son neveu : « Qu'il n'y ait pas de querelle, je t'en prie, entre toi et moi... car nous sommes frères » (Genèse, XIII, 8). Des indications assez précises nous permettent de conclure que ces « frères et sœurs » de Jésus étaient ses cousins et cousines.

Des preuves directes

D'un autre côté, il existe des preuves directes qui établissent la perpétuelle virginité de Marie.

D'abord le fait que le Nouveau Testament ne cite jamais d'autres fils de Marie que Jésus. Puis, la parole de la Vierge même à Gabriel : « Comment cela sera-t-il (que je devienne Mère du Messie)

puisque je ne connais pas d'homme ? » Si elle avait résolu de rester vierge avant même de devenir Mère de Dieu, est-il concevable qu'elle eût violé sa résolution après que Dieu, par le plus exceptionnel des miracles, eut consacré sa virginité et fait de sa chair la chair très pure du Verbe incarné ?

Le testament de Jésus lui-même, confiant Marie disciple bien-aimé, laisse supposer que Marie n'avait pas, d'autres enfants, qui eussent pris soin d'elle.

L'amour pour la pureté virginale avait porté Marie à renoncer aux joies et à l'honneur de la maternité. Or, à cause même de cette virginité, elle connut les joies et l'honneur d'une maternité qui devait l'emporter infiniment sur toute autre : Vierge elle devint Mère de Dieu et mère d'une innombrable multitude d'enfants de Dieu.

8 - LA SAINTETÉ DE MARIE

Absence de fautes et d'imperfections. — Plénitude de grâce. — Vertus : foi, obéissance, humilité, pureté, prudence esprit intérieur, force, charité. — Caractère des vertus de Marie.

Marie n'est pas seulement la Vierge ; elle est la Très Sainte Vierge. Tous les fidèles comprennent d'instinct que la Mère de Dieu doit être incomparablement plus sainte que tous les serviteurs de Dieu, anges ou bienheureux.

Nulle tache en Marie

La sainteté de Marie comprend d'abord l'absence de la moindre faute, même de la moindre imperfection. En Marie, et en Marie seule, jamais la plus petite tache.

L'exemption de toute faute n'est que le côté négatif de la sainteté de Marie. Suivant la déclaration même de l'ange, Marie est « pleine de grâce ». À tout moment de sa vie, elle a possédé toutes les grâces qu'il lui était possible de posséder.

La Comblée de grâce est la Vierge très Sainte

La plénitude de grâce en Marie n'est pas la même qu'en Jésus. Jésus est la source première de toute grâce. Comme nous, Marie « a reçu de la plénitude » du Christ.

De plus, en Jésus par suite de l'union hypostatique, la plénitude fut complète dès le premier moment de son existence, et donc sans augmentation possible. En Marie, elle était susceptible d'accroissement. L'âme de Marie était comme un vase qui se dilaterait indéfiniment à mesure qu'on y verserait plus de liquide. Elle était pleine de grâce à son Immaculée Conception et elle était pleine de grâce à sa mort ; mais sa capacité au dernier moment était immensément plus grande qu'au premier. Tel un fleuve qui est plein à sa source et plein à son embouchure, mais d'une plénitude toute différente.

Cette plénitude de grâce en Marie dépasse toute conception et défie toute comparaison. Dans la Bulle *Ineffabilis* où il définit l'Immaculée Conception, le Pape Pie IX déclare : « Bien plus que tous les esprits angéliques et l'universalité des saints, Dieu la combla de l'abondance de toutes les faveurs célestes, et cela d'une façon si merveilleuse que, toujours préservée de toute tâche du péché, toute belle et toute parfaite, il y eut en elle une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut concevoir en aucune façon de plus grande au-dessous de Dieu, et que nulle pensée hormis celle de Dieu, ne peut y atteindre. Et de fait, il était tout à fait convenable qu'une Mère si auguste brillât toujours des splendeurs de la sainteté la plus parfaite et que, exempte même de la tâche de la faute originelle, elle remportât un triomphe complet sur l'antique serpent. »

A toutes ces grâces, Marie correspondait, sans une seconde de défaillance ou simplement de fléchissement. A tout instant sa coopération avec la grâce fut aussi totale qu'elle pouvait l'être. Aussi pratiqua-t-elle toujours les vertus dans leur plus haute perfection.

Les vertus de Marie

L'Evangile nous laisse entrevoir plusieurs des vertus de la Vierge, et cela dès la première mention faite

de Marie lors de l'Annonciation.

D'abord sa foi. « Bienheureuse vous qui avez cru », lui dit Elisabeth, inspirée par le Saint-Esprit. Cette foi, elle dut la pratiquer constamment pendant la vie cachée de Jésus, quand rien ne transparaissait de sa divinité ; pendant sa vie publique, quand il était un objet de contradiction pour les chefs du peuple ; au Calvaire surtout quand ses disciples même étaient déconcertés.

Son obéissance s'affirme à la même occasion. « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ! » Cette réponse de Marie à l'ange la définit tout entière. Elle ne songe jamais ni à sa gloire, ni à ses souffrances, mais simplement à l'accomplissement de la volonté de Dieu. Sa question même à Gabriel : « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » n'est qu'une demande de renseignement sur la manière dont elle coopérera avec la volonté de Dieu.

Cette volonté de Dieu, elle la fera simplement, qu'il s'agisse d'aller à Bethléem à la veille de la naissance de son Enfant, de s'enfuir en Egypte pendant la nuit, de revenir à Nazareth, de laisser son Fils accomplir sa mission ou de le sacrifier sur le Calvaire.

Et jusqu'à ce que la volonté de Dieu se manifeste, elle s'abstient d'agir, quelques pressantes raisons

qu'elle semble avoir de le faire : malgré les perplexités de Joseph, elle ne lui révèle pas le secret de sa maternité miraculeuse par ce que Dieu ne l'y invite pas ; sur son Fils elle gardera un silence de trente ans, alors qu'elle aurait pu, ce semble, lui préparer la voie en le révélant autour d'elle aux âmes pieuses.

L'humilité, la réserve et la simplicité de Marie apparaissent également dès la scène de l'Annonciation et répandent sur toute sa personne un charme infiniment délicat. L'attitude déférente de l'ange, les louanges qu'il lui décerne, l'infinie dignité qu'il lui annonce ne l'émeuvent point. Elle reste calme, cherche uniquement à connaître la volonté de Dieu et puis répond paisiblement : « Voici la servante du Seigneur ! » Elle va servir sa cousine Elizabeth, se prête simplement aux désirs des bergers et des Mages, de Siméon et d'Anne ; elle n'apparaît pas à côté de son Fils quand les foules chantent hosanna au Fils de David; mais elle se tient au pied de sa croix d'ignominie. Nous la trouvons présente au Cénacle, mais non pour présider ou pour instruire, et elle disparaît de la scène de ce monde sans qu'on ne sache ni le moment, ni l'endroit.

Non pas qu'elle ignore que toutes les générations la proclameront bienheureuse ; mais elle renvoie toute la gloire à Dieu seul qui a fait ces grandes

choses en elle. Il ne s'agit que de lui : elle ne compte pas.

L'amour de Marie pour la pureté éclate de même dès ses premières paroles à l'ange. Elle est fiancée, puisque les mœurs de son milieu lui en font une obligation, mais elle a résolu de garder toute sa vie sa pureté virginale, alors que la stérilité était regardée presque comme le plus grand opprobre pour une femme mariée. Dieu consacre sa pureté par le plus rare des privilèges : une virginité miraculeuse dans la conception et dans l'enfantement de Jésus.

Les Pères relèvent également la prudence de Marie et l'opposent à l'imprudence d'Eve. La Vierge ne se laisse pas enthousiasmer par les promesses merveilleuses de l'ange Gabriel, mais reste calme, réfléchit, demande des explications et répond seulement quand elle sait exactement la volonté de Dieu. Sa prudence toute surnaturelle consistera toujours à ne chercher que cette volonté de Dieu, à ne pas aller de l'avant tant qu'elle ne la connaît pas, et puis, une fois connue, à la réaliser quoi qu'il puisse en coûter.

Une autre disposition de Marie, qui frappe dès qu'on s'approche d'elle et remplit l'âme d'un respect religieux, c'est son esprit intérieur. Marie vivait au dedans. Nous ne la voyons parler qu'en de rares

occasions et chaque fois elle dit seulement quelques mots indispensables, sauf quand, dans le Magnificat, elle chante la bonté de Dieu. L'Évangile fait à deux reprises la remarque qu'elle conservait dans son cœur pour le méditer ce qu'elle apprenait de Jésus. Méditer, prier, adorer Dieu, s'entretenir avec la Trinité sainte dans le sanctuaire de son cœur immaculé, ce fut certainement l'occupation de toute sa vie. Elle « avait choisi la meilleure part qui ne lui fut point ôtée ».

La douce Vierge Marie est aussi une Vierge singulièrement forte. Ce silence habituel, ce calme, cette pleine possession d'elle-même qui ne se démentent jamais, ni à l'annonce d'honneurs infinis et d'une mission dont dépend le salut du monde, ni devant les perspectives les plus déconcertantes ou les événements les plus angoissants, supposent une force d'âme sans égale.

Mais la vertu de Marie qui domine toutes les autres et les explique toutes, c'est la charité. La charité envers Dieu d'abord : à lui, elle appartient dès le premier moment de son existence ; de lui, son esprit et son cœur s'occupent nuit et jour ; pour lui, elle souffre, elle travaille, elle s'immole, elle immole son Fils. Elle souffre plus que tous les martyrs, parce qu'elle aime plus que tous les martyrs ensemble.

Son infinie charité envers Dieu lui a mis au cœur une infinie charité pour les hommes. Pour eux aussi elle s'oublie, elle travaille, elle souffre, elle s'immole et immole son Fils. « Nul n'a de plus grand amour que celui qui donne sa vie pour son ami. » Marie a donné pour Dieu et pour nous plus que sa vie : la vie de son Fils.

Les vertus de Marie, à part sa virginité miraculeuse, ne présentent pas de ces caractères exceptionnels qu'on rencontre dans celles de beaucoup de saints et qui rendent ces derniers plus admirables qu'imitables. En Marie, tout paraît simple. La vraie valeur de ses vertus vient de ses dispositions intérieures. Elle accomplissait ses moindres actions avec un amour incommensurable, et ainsi en vaquant aux soins les plus vulgaires du ménage, elle témoignait plus d'amour et rendait plus de gloire à Dieu que les martyrs dans leurs plus effrayants tourments.

9 - L'ASSOMPTION

La légende. — La doctrine. — Certitude de l'Assomption. — Raisons d'être de l'Assomption.

Il importe, à propos de l'Assomption, de distinguer la légende et la doctrine.

D'après une certaine tradition, quand Marie fut près de s'en aller de cette terre, les apôtres revinrent, portés sur des nuées, à Jérusalem, et se

rencontrèrent auprès de la couche de la bienheureuse Mère de Dieu. Tout à coup, Notre-Seigneur apparut au milieu d'eux, entouré d'une multitude d'anges, et emmena au ciel l'âme de sa Mère. Les apôtres déposèrent la dépouille virginale de Marie dans un tombeau neuf au jardin de Gethsémani et demeurèrent là pendant trois jours, jusqu'au moment où ils virent son corps sortir glorieux du tombeau et s'élever au ciel, au milieu des anges.

D'après une autre version, ce fut Thomas, venu plus tard que les autres, qui aperçut la Vierge montant au ciel, et les autres apôtres avertis ouvrirent son tombeau et le trouvèrent vide : des parfums célestes s'en dégageaient.

La doctrine de l'Assomption n'a rien de légendaire. C'est l'affirmation que la glorification du corps, qui aura lieu pour tous les disciples de Jésus à la fin des temps, eut lieu pour Marie comme pour lui peu après sa mort. Mais tandis que Jésus ressuscita et monta au ciel par sa propre puissance, Marie s'éleva au ciel par la puissance de son Fils. De là, les deux mots différents : Ascension et Assomption.

L'Assomption de la Vierge Marie, un dogme de la foi

[Le 1er novembre de l'Année Sainte 1950, au lendemain du VIIIe Congrès mariai international,

tenu à Rome, en présence de 40 cardinaux, de 500 évêques accourus du monde entier, de milliers de membres du clergé régulier et séculier, et d'une foule de 700.000 fidèles, le Pape Pie XII lut, au milieu d'un silence religieux, les parties les plus importantes de la bulle *Munificentissimus Deus*.

« Pour la gloire du Dieu tout-puissant, qui a prodigué sa bienveillance spéciale à l'égard de la Vierge Marie, pour l'honneur de son Fils, Roi immortel des siècles et Vainqueur du péché et de la mort, pour l'accroissement de la gloire de son auguste Mère, et pour la joie et l'exultation de l'Eglise entière, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul et par la nôtre, nous prononçons, déclarons et définissons comme un dogme divinement révélé que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, a été, au terme de sa course terrestre, élevée à la gloire du ciel en corps et en âme. »]

Pourquoi convenait-il que Marie fût glorifiée dans son corps par une résurrection anticipée ?

A cause de la résurrection de Jésus. Parce que son Fils ressuscita et monta au ciel, où il est assis à la droite de son Père, et que, comme l'a toujours compris le sentiment unanime des fidèles dirigé par

le Saint-Esprit, il a voulu partager avec sa Mère tous ses privilèges dans la mesure où, pure créature, elle était capable de les recevoir, les fidèles ont toujours vu dans l'Assomption corporelle de Marie une exigence de la piété filiale de Jésus.

Ses autres privilèges, du reste, nous orientent vers l'affirmation de l'Assomption.

La mort et la corruption qui la suivent n'entraient pas dans les desseins primitifs de Dieu et constituent un châtement du péché. Là où il n'y eut ni péché originel ni péché actuel, pourquoi y aurait-il eu châtement ? Marie devait mourir pour ressembler à son Fils. Ne devait-elle pas aussi, comme lui, ressusciter glorieuse ?

Notre chair qui subit la corruption du tombeau, est une « chair de péché ». La chair de Marie non seulement fut toujours pure, mais avait servi à former la chair du Christ et avait contribué ainsi à notre Rédemption. Convenait-il qu'elle se corrompît, ou bien plutôt qu'elle reçût, sans retard, le prix de la Rédemption ?

Dès la prophétie prononcée au paradis terrestre et dans le cours de la vie et de la passion du Christ, nous voyons Marie associée à son Fils dans la lutte contre Satan en vue du triomphe final : ce triomphe ! c'est le triomphe sur l'enfer, sur le péché et la mort. Pour triompher de la mort avec son Fils, ne

fallait-il pas que son corps échappât, comme celui de Jésus, à l'empire de la mort par une glorification anticipée ?

Par son Assomption, Marie est davantage notre Mère

Enfin, appelée à être notre Mère, Marie peut bien mieux remplir cette fonction par suite de la présence de son corps au ciel. Nous nous sentons plus près d'elle, nous avons plus confiance en elle dans nos souffrances et nos tentations parce que nous la savons au ciel, non à l'état d'âme séparée, mais en corps et en âme comme une vraie mère. Sans l'Assomption, Marie serait moins mère ; elle ne serait pas "maman".

Sa glorieuse Assomption mettait la Vierge en possession de l'éternelle récompense méritée par tant d'amour et tant de douleurs. Mais ce n'était pas pour lui permettre de se reposer et de jouir seule de sa béatitude. Au contraire, une activité nouvelle commençait pour elle : elle allait s'occuper de tous les besoins de ses enfants sur terre : elle allait poursuivre sa lutte contre Satan jusqu'au moment où définitivement vaincu, il sera rejeté en enfer avec ses adeptes, tandis que le corps mystique du Christ, arrivé à sa plénitude, se réjouira à tout jamais avec sa Mère près du Père, du Fils et du Saint-Esprit.